

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Saint-Germain, le 13 mai 2021

La plage de SAINT-GERMAIN se respecte

Des usages inappropriés de la plage de Saint-Germain lors des années précédentes ont gravement abîmé son écosystème sensible. Un comité formé d'organismes liés à la protection de l'environnement, de membres du conseil et de citoyens de Saint-Germain met en place les moyens de faire respecter cet environnement.

Les enjeux de l'utilisation adéquate et civilisée de la plage

Pour Étienne Bachand, de la ZIP du Sud-de-l'Estuaire, « les conflits d'usages sont fréquents sur les plages. Harmoniser un accès public au fleuve avec la protection de milieux si fragiles que sont les plages et les marais côtiers, constitue un défi humain immense qui mérite tout notre engagement ». Manon Ouellet d'OBAKIR rappelle en ce sens que « la côte de Saint-Germain fait partie de la ZICO de Kamouraska, une zone qui sert d'halte migratoire et de site de nidification pour plus de 200 espèces d'oiseaux, dont les emblématiques oiseaux de rivages. » Membre du comité de protection de la plage, Daniel Laplante, maire de Saint-Germain estime que « les citoyens de Saint-Germain sont inquiets de la santé de la Plage au point où le comportement de ses utilisateurs en 2021 nous indiquera si nous devrons l'an prochain la mettre au repos en la fermant, tout simplement. »

Un code de conduite nécessaire

Des interdictions soumises à la réglementation municipale et passibles d'amendes sont désormais en vigueur sur ce site, qui sera visité régulièrement par les équipes de policiers de la Sûreté du Québec.

- Il est interdit de camper et de stationner entre 21 heures et 6 heures sur la plage, le littoral et le chemin d'accès.
- Il est interdit de faire des feux sur la plage.
- Les chiens doivent être gardés en laisse en tout temps.

L'éthique « Sans trace Canada » est imposée: les matières plastiques, le verre, les mégots, les excréments ou toute autre forme de détritus doivent être rapportés par les visiteurs de la plage. Briser ou marcher sur les arbustes et la végétation situées sur les rochers sont une atteinte grave à l'écosystème du milieu.

Dans ces conditions, uniquement, bienvenue à la Plage!

-30-

Vignette photo : Une plage au soleil

(crédit photo : Pierre Giard)

Source et informations :

Jacinthe Thiboutot
Présidente du comité de développement de Saint-Germain
418-493-2874
jthiboutot@bell.net